

Obligations administratives:							
	règlements de navigation pour la zone de navigation concernée	X	X	X	X		
	documents d'immatriculation et documents radio	X	X	X	X		

Légende

X nécessaire (ou alternative équivalente)

R recommandé

XC nécessaire (ou alternative équivalente) pour tous navires utilisé à des fins professionnelles

Vue pour être annexé à notre arrêté du 12 novembre 2020 relatif à l'équipement obligatoire et recommandé à bord d'un bateau de plaisance.

Donné à Bruxelles, le 12 novembre 2020.

G. GILKINET

V. VAN QUICKENBORNE